

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBATRE**

L'an deux mil vingt-trois, le 14 du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Date de la convocation du conseil municipal : le 08 juin 2023

Présents : M. Louis GIBIER, Maire – Mme Sylvie GUEGUEN, M. Jean-Maurice FOUASSON, M. Alain CIEREN, Adjoint –, Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC, M. Philippe MAURICE, Mme Christianne COGNEE, Mme Colette GROIZARD, M. Patrick FRIOUX, Mme Marie-Henriette ELIE, M. Michel MORACCHINI, Mme Charlène MARIE

Excusés ayant donné procuration : Mme Catherine COESLIER (donne pouvoir à M. le Maire), M. Cyril PETRARU (donne pouvoir à M. Philippe MAURICE), Mme Florence BURNEAU (donne pouvoir à Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC), M. Fabrice ROUSSEAU (donne pouvoir à Mme Christianne COGNEE) M. Grégory DELAUNE (donne pouvoir à M. Alain CIEREN), Mme Myriam PRAUD (donne pouvoir à M. Michel MORACCHINI)

Absente : Mme Emmanuelle FOUASSON

Désigné secrétaire de séance : Mme Sylvie GUEGUEN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Vote POUR	Vote CONTRE	Abstention
19	12	6	18	18	0	0

DEL2023-029 - Affaires financières : Attribution de subventions aux associations pour l'année 2023

Considérant que les associations participent au développement de la commune et à son dynamisme en créant du lien entre les habitants, il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver l'attribution de subventions aux associations suivantes pour l'année 2023 :

Liste des associations	Subventions attribuées en 2022	Subventions attribuées en 2023
ASSOCIATIONS SPORTIVES		
Football Club de Noirmoutier	500,00 €	400,00 €
Club des Cerfs-Volants	250,00 €	350,00 €
Ile de Noirmoutier Triathlon	3 000,00 €	3 000,00 €
Les Dames de Nage	300,00 €	300,00 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES		
Les Sciences et Nous	300,00 €	300,00 €
L'Arée du Littoral Nord Vendéen	800,00 €	500,00 €
Ciné-Club à l'Est de New-York	0,00 €	400,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS		
Association Protectrice des Animaux	150,00 €	150,00 €
SNSM	1 000,00 €	1 000,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	0,00 €	250,00 €
La médaille militaire Beauvoir sur Mer	0,00 €	50,00 €
TOTAL	6 300,00 €	6 700,00 €

Sur l'avis de la commission Finances du 30 mai dernier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.

DELIBERATION PUBLIEE

Le **21 JUIN 2023**

Le Maire,
Louis GIBIER



Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

En mairie, le

21 JUIN 2023

La secrétaire de séance,
Sylvie GUEGUEN